



**DE MAR A MAR**  
PYRÉNÉES DE CIRQUE

**CHEMINS ÉMERGENTS**  
**APPEL À CANDIDATURES 2018**

**De Mar a Mar – Pyrénées de cirque** est un projet de coopération pour les années 2016-2019, cofinancé par l'Union Européenne à hauteur de 65% via le Fonds Européen de développement économique et régional (FEDER) à travers le programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020).

## INTRODUCTION

Ce projet a pour objectif de favoriser la création et la diffusion du cirque contemporain sur l'ensemble des régions transfrontalières des Pyrénées, en utilisant pour cela des **actions orientées vers la formation et l'accompagnement des artistes circassiens** en créant des relations solidaires au sein de ce milieu professionnel : centres de création et de formation, équipes artistiques consolidées et programmeurs.

Initié par **14 partenaires** de l'espace transfrontalier, des actions innovantes sont envisagées. Par exemple :

- un compagnonnage solidaire entre compagnies consolidées et artistes émergents
- un fonds d'aide mutualisée pour la recherche et la création.
- un système de sélection et de suivi conçu comme un espace d'échanges de savoirs entre artistes et professionnels
- des actions de formation destinées à préparer l'insertion des jeunes artistes
- un réseau de diffusion pour accompagner les artistes dans leurs premiers pas et sensibiliser les programmeurs à l'accompagnement.

## OBJECTIFS & DESCRIPTION

Le dispositif **Chemins Émergents** répond aux objectifs suivants :

- Permettre aux artistes de se confronter aux réalités des différents territoires et lieux de diffusion ;
- Favoriser la confrontation des publics et des œuvres pendant le processus de création ;
- Permettre une meilleure adaptation des productions artistiques aux différents réseaux de diffusion ;
- Faire rencontrer les artistes avec les professionnels du secteur ;
- Favoriser une diffusion de proximité sur le territoire transfrontalier.

L'appel à candidatures **Chemins Émergents 2018** s'inscrit dans l'action « Insertion dans le marché » du projet De Mar a Mar, qui est destinée à donner aux artistes du temps de diffusion et de confrontation au public pour affiner les productions tout juste créées et mieux les préparer à la diffusion sur les réseaux nationaux et internationaux. Le dispositif cherche également à associer des programmeurs de l'espace transfrontalier à l'importance d'accompagner des jeunes artistes et à prendre davantage de risques artistiques.

Ce dispositif consiste en la diffusion de **5 à 7 numéros de cirque qui seront intégrés dans un cabaret (combinat)** avec une version pour la **salle** et une version pour **l'espace public** (possibilité de version itinérante).

Chaque numéro aura un maximum de 3 artistes au plateau et un total de maximum **8 artistes** pour le cabaret.

**La directrice artistique, Marie-Céline Daubagna**, sélectionnée par les partenaires concernés, sera chargée de l'articulation des numéros et la mise en scène du cabaret pendant une résidence de 5 jours à Huesca (Aragon, Espagne).

Le dispositif garantit la diffusion du cabaret dans le cadre des événements cités ci-dessous, sous réserve de confirmation des organisateurs. Un bureau de production sera chargé de la production du cabaret aux dates de diffusion (contrats, déclarations, organisation des tournées...).

Des programmateurs extérieurs au projet pourront programmer le cabaret en dehors des dates indiquées ci-dessous, en fonction des disponibilités des artistes.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Cet appel à projet s'adresse aux professionnels œuvrant dans tous les différents modes d'expression que l'on peut qualifier de **cirque « de création »**, issus de l'espace géographique pyrénéen transfrontalier France-Espagne<sup>1</sup> (résidant ou ayant son siège social dans cet espace). Le comité de sélection (composé des partenaires du projet *De Mar a Mar* et de la directrice artistique du cabaret, Marie-Céline Daubagna) sera particulièrement attentif à la qualité artistique de la proposition et aux perspectives de son développement.

**De façon exceptionnelle, et compte tenu du déséquilibre territorial existant, et avec l'intention de dynamiser le secteur cirque dans les zones les moins développées de l'espace transfrontalier, cet appel sélectionnera 4 artistes d'Aragon et 4 du reste des régions et territoires POCTEFA.**

### Pour répondre à cet appel à projet, les artistes doivent :

✓ Avoir une création **courte** (entre 5 et 30 min maxi), **légère techniquement, récente, peu diffusée**<sup>2</sup> et s'inscrivant dans une démarche de création plus large. **1 à 3 artistes** plateau maximum. Cette création doit pouvoir être jouée dans **l'espace public, en salle** et s'intégrer à un « cabaret » composée de 5 à 7 numéros ;

✓ Être capable de s'adapter techniquement à différents types de lieux de diffusion (petite salle, extérieur, place, pelouse, etc.). Les numéros composant le cabaret, seront des **formes courtes légères techniquement**. À cet égard aucun technicien ne pourra être pris en charge par le dispositif, à l'exception du technicien choisi et engagé par De Mar a Mar pour accompagner la création et la diffusion du cabaret.

✓ Être disponible pour les dates suivantes:

- **Du 18 au 22 avril 2018** : Residencia en Huesca (Aragón, España)
- **23 avril 2018** : Estreno, Fiestas de San Jorge (Huesca, Aragón, España)
- **1er juin 2018** : Zirkualde (Bilbao, País vasco, España)
- **13 octobre 2018** : L'Européenne de Cirques (Balma, Occitanie, Francia)
- Plusieurs dates sont encore sous réserve de confirmation en France et en Espagne avec plusieurs partenaires du projet: festival Pirineos Sur (Aragón, julio), festival Nocte (Graus, julio), Jaca, universidad de Toulouse, Hameka.

<sup>1</sup> Álava, Aragón, Vizcaya, Cataluña Navarra, Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

<sup>2</sup> Moins de deux ans ou 10 à 15 dates écoulées. À titre indicatif, le comité de sélection est libre de juger les numéros indépendamment de ces critères.

✓ Se rendre disponible de **avril à décembre 2018** pour les dates proposées par le réseau *Chemins Émergents*.

✓ L'artiste accompagné dans le cadre de *Chemins Émergents* devra être dans une démarche active de diffusion.

## CONDITIONS FINANCIÈRES & LOGISTIQUES

Le montant du **cachet artistique par artiste et par représentation est fixé à 300 € TTC (masse salariale)**.

- Le dispositif ne prend pas en charge ni la présence d'un technicien ni d'un chargé de diffusion.
- Les **frais de transport** pour une voiture de tourisme sont calculés selon le barème suivant : **0,30 € TTC x Km + péages**. (Ajustements possible en fonction du type de matériel, de véhicule, du nombre de personnes transportées). Le covoiturage est vivement recommandé dans un souci d'économie et de responsabilité environnementale.
- En tournée ainsi que pendant la résidence, l'hébergement et les repas seront soit pris en charge directement par l'organisateur, soit feront l'objet de *per-diems* dont le montant sera fixé en fonction des pratiques habituelles de l'organisateur.
- En raison du grand nombre de personnes en tournée que suppose le cabaret, les hébergements proposés sont susceptibles d'être en chambres partagées.

## PROCESSUS DE SÉLECTION

### 1. Candidature

Pour présenter une candidature :

- Compléter le **formulaire de candidature en ligne**, à partir du site [www.demaramarblog.wordpress.com](http://www.demaramarblog.wordpress.com). Un lien vidéo vers un extrait du spectacle est fortement recommandé, ainsi que les documents suivants :
  - CV des membres de l'équipe artistique ;
  - Fiche technique du spectacle ;
  - Calendrier de tournée 2018/19 ;
  - Documents : photos, vidéos (si pas de lien vers un site), dessins, revue de presse...
- **Prise de contact avec un partenaire**. Chaque candidat devra avoir pris contact avec un partenaire du projet sur son territoire.

### 2. Sélection des projets

- **Mise en ligne de l'appel à projets** sur le site de De Mar a Mar [www.demaramarblog.wordpress.com](http://www.demaramarblog.wordpress.com) et sur les sites des partenaires du projet à partir du **lundi 22 janvier 2018** ;
- Clôture de l'appel à projets : **16 février 2018 à 23h**
- Annonce des projets retenus : **22 février 2018**
- Résidence cabaret : **du 18 au 22 avril 2018** (Huesca, Aragon, Espagne)

- Première : **23 avril 2018** (Huesca, Aragon, Espagne)

## **CONTACTS POUR L'APPEL À CANDIDATURES CHEMINS ÉMERGENTS**

**La Grainerie** / *De Mar a Mar* - <https://demaramablog.wordpress.com/>

(+ 33) (0)5 61 24 92 03

**Hélène Métaillé** h-metailie@la-grainerie.net

**Jean-Marc Broqua** jm-broqua@la-grainerie.net

## **Partenaires du projet “De Mar a Mar”**

**La Grainerie** (Occitanie)

**APCC - La Central del Circ** (Cataluña)

**Associació de Circ Rogelio Rivel** (Cataluña)

**Ax-Animation** (Occitanie) –

**Ayuntamiento de Bilbao** (País Vasco)

**Ayuntamiento de Huesca** (Aragón)

**Quiero Teatro - Belén Alvarez** (Navarra)

**Consorci Transversal** (Cataluña)

**Communauté d'agglomération du Pays Basque** (Nouvelle-Aquitaine): **Pôle territorial Errobi /Hameka & Pôle territorial Garazi Baigorri/Scène de pays Baxe Nafarroa**

**Diputación de Huesca** (Aragón)

**Réseau en Scène Languedoc-Roussillon** (Occitanie)

**Université Toulouse Jean Jaurès** (Occitanie)

**Ville de Toulouse/Lido** (Occitanie)